

Diplômes d'Accès aux Etudes Universitaires (DAEU A et B)

Année universitaire 2026-2027

Les différentes organisations et campus

DAEU A et B jour



Campus des Grands Moulins
(CGM)

5 rue Thomas Mann
75013 PARIS

DAEU A et B soir



Campus Saint-Germain-Des-Prés
(CSGP)

45 rue des Saints-Pères
75006 Paris



DAEU A et B à distance



Formation à distance

Responsables pédagogiques et administratives

DAEU A

- **Responsable pédagogique**

Florent PERGET (Faculté sociétés et humanités –
UFR Lettres, Arts, Cinéma)

florent.perget@u-paris.fr

DAEU B

- **Responsable pédagogique**

Marie-Claude FAURÉ (Faculté des sciences –
UFR des Sciences fondamentales et biomédicales)

marie-claude.faure@u-paris.fr

DAEU A et DAEU B jour

- **Assistante de formation**

Anna WEBER (Campus des Grands Moulins –
1^{er} étage – Bureau 186C)

dae-u-jour@u-paris.fr

DAEU A et DAEU B soir - CNED

- **Assistante de formation**

Mounia SGHAIERI (Campus Saint-Germain-Des-
Prés – SCFC – 8^e étage)

dae-u-soir@u-paris.fr

Quel DAEU ?

Que peut-on faire après l'obtention du DAEU ?

DAEU : diplôme conférant les mêmes droits que le Baccalauréat.

- 1)** Accès aux concours et aux formations pour lesquels le baccalauréat est requis (école du secteur paramédical, concours de la fonction publique, etc).
- 2)** Poursuite des études dans les établissements d'études supérieures (université, BUT, IFSI, BTS, etc.).

Selon les projets d'études et professionnels



Littéraire – Option A

Licences SHS, droit, histoire,
sciences politiques,
BTS immobilier, IUT, etc.



Scientifique – Option B

Licences générales ou professionnelles en sciences, technologie, santé :
mathématiques, physique, chimie, biologie, informatique, sciences
biomédicales, PASS, L.AS, IUT, etc.
mais aussi économie-gestion, mathématiques et informatique
appliquées aux sciences humaines et sociales

Quel DAEU ?

Que peut-on faire après l'obtention du DAEU ?

IMPORTANT : candidatures sur Parcoursup de mi-janvier à fin mars

Parcoursup est la plateforme nationale d'admission dans l'enseignement supérieur. Elle permet aux candidats qui souhaitent entrer dans l'enseignement supérieur, de constituer leur dossier (réunit près de 23 000 formations reconnues par l'État), de déposer leurs vœux et de répondre aux propositions d'admission.

Existence du **Pôle de l'Orientation et de la Professionnalisation (POP)**

<https://u-paris.fr/orientation-et-insertion/>

Les chargés d'orientation et d'insertion professionnelle vous informent et vous conseillent sur les possibilités d'orientation et dans la construction de votre projet professionnel.

Interventions début 2027 pour vous guider sur la rédaction d'un CV et la construction d'un projet de formation (utiles pour candidater sur la plateforme Parcoursup)

Les disciplines des DAEU A et B jour

DAEU A jour

Deux disciplines obligatoires

Français
Anglais

Deux disciplines optionnelles à choisir parmi :

Histoire contemporaine
Géographie
Mathématiques
Psychologie

DAEU B jour

Deux disciplines obligatoires

Français
Mathématiques

Deux disciplines optionnelles à choisir parmi :

Physique
Chimie
Biologie
Anglais

L'organisation hebdomadaire des DAEU A et B jour

Cours la semaine, en journée (8h – 19h)

DAEU A 11h par semaine (26 semaines)	DAEU B 16h par semaine (26 semaines)
Français : 2 x 2h	Mathématiques : 2 x 1h30 (cours) + 3h (TD)
Anglais : 3h	Français : 2 x 2h
Histoire contemporaine : 2h	Physique : 3h
Géographie : 2h	Chimie : 3h
Mathématiques : 2h	Biologie : 3h
Psychologie : 2h	Anglais : 3h (option suivie avec les étudiants du DAEU A)

NB : les cours sont dispensés par des professeurs (agrégés ou certifiés) enseignant en terminale, des PRAG et des enseignants-chercheurs intervenant dans l'enseignement supérieur

Exemples d'emploi du temps (DAEU B jour)

Ensemble des créneaux proposés en 2025/2026 - NON VALABLE POUR 2026/2027												
	Lundi		Mardi		Mercredi		Jeudi			Vendredi		
8h												
8h15												
8h30												
8h45												
9h	Français G1 9h - 11h		ANGLAIS G2 9h - 12h							CHIMIE 9h - 12h		
9h15												
9h30												
9h45												
10h												
10h15												
10h30	COURS de MATHEMATIQUES 11h15 - 12h45											
10h45												
11h												
11h15												
11h30												
11h45												
12h												
12h15												
12h30												
12h45												
13h												
13h15												
13h30	TD de MATHEMATIQUES G1 13h45 - 15h15	TD de MATHEMATIQUES G2 13h45 - 15h15	PHYSIQUE 14h15 - 17h15		BIOLOGIE 13h - 16h							
13h45												
14h												
14h15												
14h30												
14h45												
15h												
15h15												
15h30												
15h45												
16h												
16h15												
16h30												
16h45												
17h												
17h15												
17h30												
17h45												
18h												
18h15												

NB :
les cours de
français sont
mutualisés
entre les DAEU
A et B jour

Les disciplines des DAEU A et B **soir**

DAEU A soir

Deux disciplines obligatoires

Français
Anglais

Deux disciplines « optionnelles »

Histoire contemporaine
Géographie

DAEU B soir

Deux disciplines obligatoires

Français
Mathématiques

Deux disciplines optionnelles à choisir parmi :

Physique
Chimie
Biologie

L'organisation hebdomadaire des DAEU A et B **soir**

	DAEU A 3 soirs par semaine – 8h par semaine (28 semaines) 18h-20h30 ou 21h	DAEU B 4 soirs par semaine – 10 à 11h par semaine (29 à 30 semaines) 18h-20h30 ou 21h
Lundi	Français : 2h30	Biologie : 2h30
Mardi	Anglais : 2h30	Physique : 2h30
Mercredi	Histoire-géographie : 3h	Français : 2h30 ou 3h
Jeudi		Mathématiques : 2h30 ou 3h
Vendredi		Chimie : 2h30

NB : les cours sont dispensés par des professeurs (agrégés ou certifiés) enseignant en terminale, des PRAG et des enseignants-chercheurs intervenant dans l'enseignement supérieur

Un partenariat avec le CNED pour une préparation à distance

Les cours et les devoirs sont dispensés uniquement par le CNED.

Plusieurs options : préparation à distance de la formation complète, d'une, de deux ou de trois disciplines

Programmes des cours et examen final identiques à ceux proposés en cours du soir.

Pour le DAEU A :

Les matières obligatoires sont le **français et l'anglais**. Les matières optionnelles sont **l'histoire et la géographie**.

Pour le DAEU B :

Les matières obligatoires **sont le français et les mathématiques**. Les matières optionnelles sont au choix, **la chimie, la physique ou la biologie**.

Les spécificités de la préparation aux DAEU jour et soir

- Les programmes respectent le niveau du secondaire **MAIS** l'enseignement est fait dans l'esprit d'une préparation à l'enseignement supérieur.
- Un **entraînement méthodologique** aux épreuves de l'examen (des devoirs "maison", des épreuves blanches, des ressources en ligne sur la plateforme Moodle).
- Un **contrôle continu** constitué de 2 évaluations par discipline qui favorise la réussite à l'examen.
- Des **sujets d'examen rédigés par les enseignants de la formation**.
- Les **conseils d'un tuteur** (enseignant ou responsable de la formation), qui assure le suivi individuel de l'étudiant pendant toute la durée de la formation.
- La possibilité d'un enseignement en **cours du soir** (DAEU soir) qui permet de conserver une activité salariée.

MAIS pour réussir, il est indispensable de consacrer du temps au travail personnel en-dehors des cours.

- Une présence régulière et active en cours
- Aménager régulièrement du temps de travail personnel
- Ne pas se décourager mais au contraire, rester motivé
- Construire un projet de poursuite d'études ou un projet professionnel

Ne pas hésiter à consulter le **Pôle de l'Orientation et de la Professionnalisation (POP)**

<https://u-paris.fr/orientation-et-insertion/>

Calendrier prévisionnel 2026-2027

Début des
Enseignements
Lundi 14
septembre 2026

Enseignements de
septembre 2026 à
mi/fin mai - début
juin 2027

Epreuves du contrôle
continu
mi-janvier et avril
2027

Examens
Session 1 : fin mai/mi
juin 2027
Session 2 : fin juin/début
juillet 2027



Semaine de révisions

A NOTER également

Périodes de vacances : une partie des vacances scolaires

IMPORTANT : poursuite d'études $\Rightarrow$ Parcoursup de mi-janvier à fin mars 2027

Modalités du contrôle des connaissances

- ❑ Epreuves exclusivement écrites et anonymes
- ❑ Epreuve écrite d'une durée de 3 ou 4 heures (disciplines obligatoires) et de 2 ou 3 heures (disciplines optionnelles).
- ❑ Chaque épreuve = coefficient 1.
- ❑ **Pour chaque discipline : La note de contrôle continu (moyenne des 2 épreuves) est retenue UNIQUEMENT SI elle est supérieure à la note d'examen et dans ce cas elle vaut pour 50% de la note finale N_f .
(règle appliquée quelle que soit la session)**

Exemple

	Mathématiques		
	Note CC	Note E	Note final
Emilie	12	14	14
Patrick	15	11	$(15+11)/2 = \mathbf{13}$

Admission au DAEU en session 1

Résultat **R** = moyenne des 4 notes N_f obtenues dans les 4 disciplines

Diplôme acquis si $R \geq 10$ avec une mention

Modalités du contrôle des connaissances

Et si $R < 10$ en 1^e session → session 2

Les notes $N_f \geq 10$ obtenues en 1^e session sont gardées en 2^e session

2^e session pour les disciplines pour lesquelles une note $N_f < 10$ a été obtenue en 1^e session

Admission au DAEU en 2^e session

Résultat R = moyenne des 4 notes N_f obtenues dans les 4 disciplines

Diplôme acquis si $R \geq 10$

Et si $R < 10$ en 2^e session

Les notes ≥ 10 sont définitivement acquises

	Mathématiques	Français	Biologie	Chimie	Physique
Paul	8	11	7	6	
Judith	4	12		11	9

Possibilité de se présenter pendant **4 années consécutives**

DAEU A et B

50 % des étudiants inscrits à la formation

Plus de 65% des étudiants présents aux examens



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Candidat au DAEU :
une aide régionale de 1 000 € maximum

La Région encourage celles et ceux qui préparent le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU)

VOUS RÉSIDEZ EN ÎLE-DE-FRANCE ET VOUS SOUHAITEZ VOUS INSCRIRE EN FORMATION DAEU ?

La Région s'investit à vos côtés et vous propose une aide de **1000 € maximum**.

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE L'AIDE ?

L'aide est attribuée à titre individuel sous conditions :

- Résider en Île-de-France ;
- Être admis(e) en formation DAEU en Île-de-France ;
- Être retenu(e) dans le cadre de l'appel à candidatures de la Région.

Les personnes en recherche d'emploi ou en activité sont éligibles à cette aide régionale.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Pour bénéficier de l'aide, il suffit de déposer votre candidature en ligne sur la plateforme régionale : <https://mesdemarches.iledefrance.fr>

QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR LORS DU DÉPÔT DE MA CANDIDATURE ?

- Une copie d'une pièce d'identité ;
- Un certificat de scolarité mentionnant votre inscription en DAEU ;
- Un justificatif de domicile (ou une attestation d'hébergement) en Île-de-France de moins de 3 mois ;
- Un RIB à votre nom et prénom.

Contact :
daeuf@iledefrance.fr

Plus d'informations :
www.iledefrance.fr/daeuf

<https://www.iledefrance.fr/toutes-les-actualites/dae-aide-regionale-de-1-000-euros-si-vous-reprenez-vos-etudes-sans-le-bac>

Bénéficiaires : étudiants inscrits au DAEU, habitant en Ile-de-France

Montant : 1000 € versés en 2 fois

→ **un acompte de 500 €** versé aux étudiants éligibles en **février ou avril**

→ **un solde de 500 € versé en juillet**, sous conditions (assiduité aux cours, présence aux examens)

Aide attribuée dans la limite de la dotation budgétaire annuelle affectée au dispositif

Il ne peut être attribué qu'une seule aide régionale par bénéficiaire et pour toute la durée de la formation de DAEU.

Dossier de candidature à déposer (dates précisées ultérieurement) sur la plateforme des aides régionales Mes Démarches : <https://mesdemarches.iledefrance.fr/>

Information importante : l'aide régionale proposée ne constitue pas une avance vous permettant de régler les droits d'inscription et de formation. Un certificat de scolarité devra être joint à votre dossier.

Rappel : conditions d'éligibilité

La préparation au DAEU s'adresse aux candidats n'ayant ni le bac ni un diplôme admis en équivalence, qui réunissent les conditions suivantes :

- avoir interrompu ses études initiales depuis au moins 2 ans
- au 1er octobre 2027, être âgé d'au moins 20 ans et de moins de 24 ans **ET** justifier à la même date de 2 années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale en France

OU

- être âgé de 24 ans au moins au 1er octobre 2027

- Les candidats étrangers, résidant en France, doivent satisfaire aux conditions définies ci-dessus et être titulaires d'un permis de séjour en cours de validité au 31 octobre 2027

Les candidats doivent être en règle de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC - ex Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD))

Les 3 étapes :

Etape 1

Candidature
pédagogique

Etape 2

Tests d'entrée

Etape 3

Inscriptions administrative
et pédagogique

Etape 1 : Candidature pédagogique

Pré-inscription pour les tests d'entrée sur la plateforme CandiOnline

<https://appt.parisdescartes.fr/cgi-bin/WebObjects/CandiOnline.woa>

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

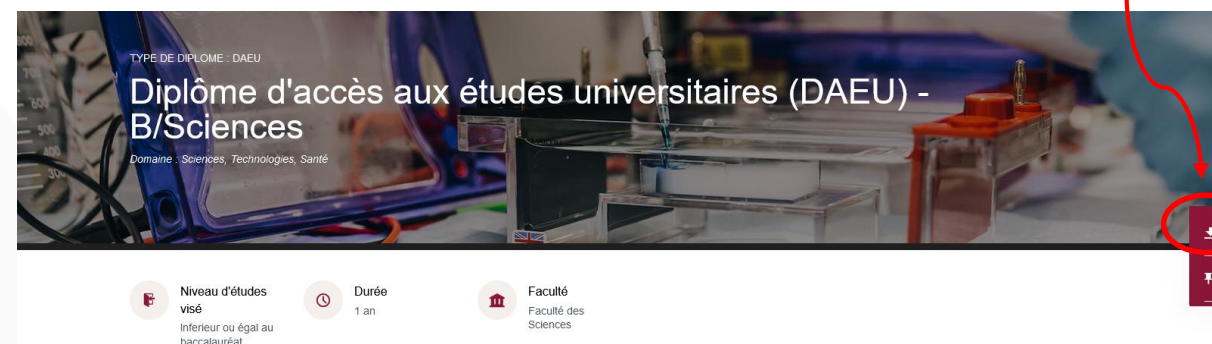
ATTENTION : IL EXISTE UNE DATE LIMITE POUR CANDIDATER EN FONCTION DE LA SESSION DE TESTS

Toutes les informations sur les pages :

https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/dae-NA/sciences-technologies-sante-STS/diplome-d-acces-aux-etudes-universitaires-daeu-b-sciences-AUSDAEU_109.html

https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/dae-NA/arts-lettres-langues-ALL/diplome-d-acces-aux-etudes-universitaires-daeu-a-lettres-AULDAEU_109.html

Guide pour la pré-inscription sur la page web, en cliquant sur



https://formationcontinue.u-paris.fr/wp-content/uploads/sites/6/2026/05/COL_CAND_MDP1_DAEU-COMMENT-CR%C3%89ER-ET-ACTIVER-SON-COMPTE-CANDITONLINE-simple.pdf

Etape 1 : Candidature pédagogique

A sélectionner sur la
plateforme CandiOnline

**ATTENTION : NE SÉLECTIONNER QU'UN
SEUL TEST EN FONCTION DE LA FORMATION
SOUHAITÉE ET DE L'HORAIRE**

Sélectionnez la composante de formation :

Direction des Etudes et de la Formation (DEFI)

Sélectionnez le type de formation :

Autre Action Non FC...

Sélectionnez la formation :

SESSION 1 - TEST - DCA - DAEU A CNED - Littéraire

SESSION 1 - TEST DCB - DAEU B CNED Scientifique

SESSION 1 - TEST DSA- DAEU A SOIR Littéraire - 22 juin de 14h à 16h30

SESSION 1 - TEST DSB - DAEU B SOIR - SCIENTIFIQUE - 22 juin 2026 - 14h à 16h30

SESSION 1 - TEST DSB - DAEU B SOIR SCIENTIFIQUE - 22 juin 2026 17h à 19h

SESSION 1 -TEST DSA - DAEU A SOIR Littéraire - 22 juin 2026 - 17h à 19h

Session 1 - TEST 1 DJA - DAEU A JOUR littéraire - 22 juin de 14h à 16h30

Session 1 - TEST 1 DJB - DAEU JOUR B scientifique - 22 juin de 14h à 16h30

Session 1 - TEST 1 DJPELS - DU PELS - 22 juin de 14h à 16h30

Session 1 - TEST 2 DJA - DAEU A JOUR littéraire - 22 juin de 17h à 19h30

Session 1 - TEST 2 DJB - DAEU JOUR B scientifique - 22 juin de 17h à 19h30

Session 1 - TEST 2 DJPELS - DU PELS - 22 juin de 17h à 19h30

Etape 2 : Les tests d'entrée

IMPORTANT !!!

Tous les candidats doivent passer les tests d'entrée.

⇒ DAEU A

Tests d'entrée en **français (1h)** et en **anglais (1h)**

⇒ DAEU B

Tests d'entrée en **français (1h)** et en **mathématiques (1h)**

Possibilité de passer les tests en juin (**session 1** – 2 séances) ou en septembre (**session 2** – 2 séances)

Lundi 22 juin 2026 – Amphithéâtre WEISS
(2^e étage)

Lieu : Campus Saint-Germain-Des-Prés

de 14h à 16h30 OU de 17h à 19h30

Lundi 31 août 2026 – Amphithéâtre à préciser

Lieu : Campus Saint-Germain-Des-Prés

de 14h à 16h30 OU de 17h à 19h30

Etape 2 : Les tests d'entrée**IMPORTANT !!!****Tous les candidats doivent passer les tests d'entrée.****Inscription obligatoire aux tests d'entrée**

**Inscription ouvertes du 13 avril au 10 juin
à 23h59 pour participer aux tests
d'entrée du lundi 22 juin 2026**

**Inscription ouvertes du 11 juin au 21
août à 23h59 pour participer aux tests
d'entrée du lundi 31 août 2026**

**Lundi 22 juin 2026 – Amphithéâtre WEISS
(2^e étage)**

Lieu : Campus Saint-Germain-Des-Prés

de 14h à 16h30 OU de 17h à 19h30

Lundi 31 août 2026 – Amphithéâtre à préciser

Lieu : Campus Saint-Germain-Des-Prés

de 14h à 16h30 OU de 17h à 19h30

Si vous avez bénéficié d'un temps majoré lors de votre scolarité et que vous souhaitez en obtenir un pour les tests d'entrée, vous devez prendre rendez-vous avec Madame Aurélie MERCIRIS (Pôle Handicap Etudiant – PEH).

Informations sur la page :

<https://u-paris.fr/etudes-et-handicap/>

Etape 3 : Les inscriptions administrative et pédagogique

Seuls les candidats ayant reçu un avis favorable à l'issu des tests seront autorisés à s'inscrire.

L'inscription se fera en ligne.

Tous les détails vous seront communiqués ultérieurement.

- **Cours du jour / soir**

- Frais de formation**

- Cours du jour / soir :

- Tarif individuel : **300 €** (redoublant UPCité : **160 €**)

- Avec une prise en charge tiers (employeur, France Travail ...) : **700 €**

- + Droits universitaires 178 € (tarif 2025-2026)**

- **Cours en distanciel via le CNED**

Frais de formation

Université Paris cité : **120 €**

+ CNED

Tarif individuel : **510 €**

Tarif prise en charge tiers : **1115 €**

} DAEU complet (4 disciplines)
(consulter le site du CNED)

+ **Droits universitaires** **178 € (tarif 2025-2026)**

Merci pour votre attention